

BNP Paribas Personal Finance, ci-après dénommé le prêteur Etablissement de crédit - S. A. au capital de 453 225 976 euros 542 097 902 RCS Paris - N° ORIAS : 07 023 128 (www.orias.fr) Siège social : 1, Boulevard Haussmann - 75318 Paris Cedex 09

CONDITIONS PARTICULIÈRES

Nº d'agence: 195

La présente offre de crédit est faite à

MME HENARD MARIE-CLAIRE
Né(e) le 02/07/1968 à SAVIGNY SUR ORGE - (91)
3A ROUTE DU COL DE LA LURE
69290 GREZIEU LA VARENNE

Tél. Fixe : 0646919078

Tél. Portable :

E-mail: mchenard1@free.fr

Tél. Employeur :

Nationalité : FRANÇAISE

Pièce d'identité : CARTE NATIONALE D'IDENTITE N° 120969106442

Elle est destinée à financer les achats ou prestations de services suivants :

Description sommaire du(des) bien(s) ou de la(des) prestation(s) de services :

Indication du vendeur ou du prestataire de services : PROFORMFITNESS - 1000700468

Montant de l'achat : 349.00 euros

Plan de financement : Le montant du crédit, le nombre et le montant des échéances ainsi que le taux nominal conventionnel et le taux effectif global annuel auxquels est consenti le présent crédit sont indiqués sur le ticket contrat ci-contre.

Modalités de remboursement du crédit par l'emprunteur : Vous réglez le 7 ou le 20 du mois suivant la date de mise à disposition des fonds, selon que celle-ci intervient pendant la première ou la deuxième quinzaine du mois.

CONDITIONS GÉNÉRALES

Article 1 - Objet du crédit - Financement

L'emprunteur déclare se rendre acquéreur des biens ou prestations de services désignés ci-dessus. Le prêteur règle le vendeur d'ordre et pour compte de l'acheteur, dès la réception du contrat en bonne et due forme

Article 2 - Conditions

Le présent contrat est strictement réservé aux porteurs d'une carte bancaire en cours de validité, à l'exception des cartes Affaires, Electron, Maestro et des cartes bancaires étrangères.

Article 3 - Formation du contrat de crédit

Le présent contrat est destiné à financer le bien ou la prestation de services indiqué ci-dessus. En conséquence, il sera résolu à défaut de livraison du bien ou de fourniture de la prestation de services. Il en sera de même en cas de résolution judiciaire du contrat de vente ou de fourniture de prestation de services.

Article 4 - Fonctionnement

Le montant de l'achat objet du présent contrat sera réglé comme suit : — Un versement comptant effectué par débit de la carte bancaire du client selon les modalités applicables à la carte du client.

 Le solde sera réglé en 2 ou 3 mensualités égales par prélèvement sur le compte bancaire du client selon les modalités figurant au recto du présent contrat et sur le ticket contrat.

Article 5 - Conditions de remboursement

L'emprunteur s'engage à rembourser le montant du crédit selon les modalités prévues au recto du présent contrat et sur le ticket contrat.

Article 6 - Exécution du contrat

En cas de défaillance de l'emprunteur dans les remboursements, le prêteur pourra exiger le remboursement immédiat du capital restant dû, majoré des intérêts échus et non payés. Jusqu'à la date du règlement effectif, les sommes restant dues produisent des intérêts de retard à un taux égal à celui du prêt. En outre le prêteur pourra vous demander une indemnité égale au plus à 8 % du capital dû. Dans cette hypothèse le présent contrat sera résilié conformément aux dispositions de

l'article 8. Si le prêteur n'exige pas le remboursement immédiat du capital restant dû il pourra exiger, outre le paiement des échéances échues impayées, une indemnité égale à 8 % desdites échéances.

Article 7 - Actualisation des renseignements

Le prêteur peut demander à tout moment au bénéficiaire confirmation de sa situation personnelle et professionnelle. Le bénéficiaire s'engage à informer lui-même le prêteur de tout changement d'état civil, d'adresse, de situation professionnelle, de domiciliation bancaire.

Article 8 - Résiliation du contrat

8-a) Le présent contrat sera résilié de plein droit en cas d'annulation de la vente du bien ou de la commande indiquée au recto.

8-b) Le prêteur pourra résilier le présent contrat après envoi à l'emprunteur d'une mise en demeure par lettre recommandée en cas de non paiement à la bonne date de toute somme due au titre du présent contrat.

Dans ces hypothèses, la résiliation du contrat entraînera la déchéance du terme, l'exigibilité immédiate des sommes dues et jusqu'à leur remboursement intégral, elles porteront intérêt au taux en vigueur au jour de la résiliation. Toutefois, en cas de résiliation pour impayés, il sera fait application de l'article 6.

Article 9 - Service Consommateurs

En cas de réclamation, vous pouvez vous adresser au Service Consommateurs du prêteur - 92595 Levallois-Perret Cedex. Si un accord n'est pas trouvé, vous avez la faculté de vous adresser à un médiateur indépendant dont les coordonnées vous seront indiquées par ce service sur simple demande et ceci, sans préjudice des autres voies d'actions légales.

Article 10 - Le présent contrat constitue un titre à ordre : il pourra en conséquence être transmis par le prêteur par simple endossement, le bénéficiaire de l'endossement acquérant alors vis-à-vis de l'emprunteur tous les droits et garanties résultant du présent contrat sans qu'il lui soit nécessaire de notifier la cession du contrat à l'emprunteur.

Article 11 - Collecte et communication des informations

Conformément à la loi Informatique et Libertés, nous vous informons que les informations recueillies au titre de la présente offre ont un caractère obligatoire. En cas de non-réponse, le crédit pourra être refusé. Ces informations, ainsi que toutes informations déjà connues du prêteur ou ultérieures vous concernant sont destinées au prêteur, responsable du traitement, afin d'être utilisées pour l'octroi, la gestion et le recouvrement du crédit, pour ses actions commerciales y compris par voie électronique et pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires, notamment pour le Fichier des Incidents de remboursement des Crédits aux Particuliers (F.I.C.P.), la lutte contre le financement du terrorisme et le blanchiment de capitaux, l'évaluation du risque de crédit. Elles seront communiquées aux entreprises et sous-traitants qui interviennent pour le compte du prêteur. Ces données font l'objet d'un traitement de gestion électronique des documents. Les traitements pourront être sous-traités partiellement chez un opérateur établi dans un pays non membre de l'Union européenne. Dans ce cas, vous en serez préalablement informé et cet opérateur sera engagé dans le cadre d'un accord de transfert de données, permettant d'assurer la sécurité et la confidentialité nécessaires

à la protection de la vie privée et des droits et libertés fondamentaux. Les informations vous concernant pourront également être communiquées, s'agissant de l'octroi et de la prévention des impayés, aux filiales de BNP Paribas Personal Finance et aux établissements de crédit soumis au secret professionnel en vertu de l'article L. 511-33 du Code monétaire et financier, liés à BNP Paribas Personal Finance en vue de la gestion de leurs crédits aux particuliers. La liste de ces sociétés ainsi que le détail des informations relatives aux transferts de données (Opérateur, pays, autorisation de la CNIL) sont disponibles auprès du Service Consommateurs et sur le sité internet www.cetelem.fr. Sauf opposition de votre part, les informations pourront également être communiquées à des fins commerciales aux fournisseurs des prestations de services qui vous sont rendues en votre qualité de client du prêteur et aux sociétés du groupe BNP Paribas en vue de la mise en commun de moyens ou de la présentation des produits et des services gérés par ces sociétés. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition auprès de ce service et concernant le F.I.C.P. auprès d'un guichet de la Banque de France. Toute déclaration fausse ou irrégulière pourra faire l'objet d'un traitement spécifique destiné à prévenir la fraude.

TICKET CONTRAT

Ticket CB :

Date de la transaction : 14/02/2015

Adresse web du commerçant : www.proformfitness.fr

Identifiant du commerçant : 040000737300036

Référence de la transaction : 399577
Montant de la transaction : 88.00 euros

Numéro de la carte : 4973### #### ##21

Autorisation : 301203
Certificat de la transaction : 35d9d87d9157

Ticket NXCB :

Carte : N FOIS CB

Date de la transaction : 14/02/2015

Numéro d'agrément : 1000700468

Raison sociale du commerçant : PROFORMFITNESS

Référence de la transaction : 399578

Numéro de la carte : 4973### #### ##21

Autorisation : 0450705400
Certificat de la transaction : d9b8c9f5cbd4
Montant de la transaction : 261.00 euros

PAYABLE EN 3 MENSUALITES DE 87,00 EUR TNC : 14,10% L'AN TEG : 15,05% L'AN

TAUX MENSUEL: 1,17 %AGIOS A CHARGE VENDEUR



ACCEPTATION DE L'EMPRUNTEUR

EMPRUNTEUR

Je soussigné(e) MME HENARD MARIE-CLAIRE

déclare accepter le présent contrat de crédit, après avoir pris connaissance de toutes les conditions figurant aux conditions particulières et sur le ticket contrat ci-joint ainsi que des conditions générales de crédit, lesquelles font partie intégrante du présent contrat. Je déclare adhérer à l'ensemble de ces conditions. Je reconnais par ailleurs rester en possession d'un exemplaire de ce contrat. J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements que j'ai fournis à l'appui de la demande du présent prêt. J'autorise expressément le prêteur à communiquer toutes informations me concernant, soumises au secret professionnel, aux personnes et dans les conditions visées à l'article 11 des conditions générales de l'offre et ce notamment aux fins d'octroi, de gestion des crédits et de la prévention de la fraude et des impayés.



X Je m'oppose à recevoir de la prospection commerciale de BNP Paribas Personal Finance



J'accepte de recevoir par voie électronique des offres commerciales de BNP Paribas Personal Finance.

